

Laurence BRASSART, liste :  
**La Madeleine, une nouvelle ère un nouvel air.**

La Madeleine le 20 mars 2014

A l'attention de l'association Droit au Vélo,

Au delà de nos propositions pour favoriser l'usage du vélo au quotidien, notre programme présente une vraie politique de transition de la mobilité dans notre commune. Ayant reçu votre demande très tardivement et dans l'urgence, nous nous permettons de vous le dresser ci-dessous en quelques lignes tirées de notre site de campagne : [www.la-madeleine.fr](http://www.la-madeleine.fr).

La densité urbaine nous impose des aménagements de voiries afin d'assurer la sécurité des déplacements et le lien entre les quartiers. Nous généraliserons les **zones 30 et les doubles sens-cyclistes**. Nous aménagerons de nouvelles "**zones de rencontre**" dans les quartiers où la circulation est surtout celle des riverains (à Berkem, St Maur ou Botanique). Notre ambition est d'**optimiser l'espace de stationnement et l'espace piéton**, de **rendre la rue à TOUS ses usagers** et de **limiter les transits de véhicules** dans les quartiers.

#### ■ UNE PROPOSITION CONCRÈTE

Etendre les stations de Vélo en Libre-service, développer les stations d'**auto-partage** dans les parkings existants (rue Faidherbe, salle Moulin, Albert 1er, Mairie...), créer des garages à vélos et **mutualiser** les espaces de stationnement résidentiels et professionnels.



### Lutter contre la pollution atmosphérique

- Définition d'un **schéma global des déplacements** sur la commune, visant à lutter contre les points noirs en matière de pollution atmosphérique et à rendre les espaces publics à tous leurs usagers
- Mise en place d'un **numéro vert** pour informer sur les mesures du plan de protection de l'atmosphère
- Soutien à la **réduction de la vitesse sur le Grand Boulevard**, voire à terme à des aménagements permettant sa **couverture progressive** pour en refaire un espace de promenade au lieu d'une autoroute urbaine polluante et dangereuse
- **Réduction de la vitesse rue Gambetta** pour favoriser l'inscription de la nouvelle médiathèque dans un ensemble « cœur de ville » rénové et plus agréable à vivre.

## Repenser la place des véhicules en ville

- Mise en œuvre d'une **politique de stationnement plus équilibrée et durable** que celle de la majorité sortante, qui en finisse avec la création systématique de nouvelles places de stationnement et parkings
- Priorité donnée à la lutte contre les voitures tampons, à la mutualisation des espaces de stationnement résidentiels et professionnels, à une extension de la zone bleue et une **meilleure valorisation de l'espace public**
- Généralisation de **stations d'auto-partage** dans tous les grands parkings existants
- Adoption de mesures de **déviations des camions et véhicules de transit** pour éviter qu'ils traversent nos quartiers
- Préparation d'un projet concerté pour **contenir la vitesse rue du Général de Gaulle** et rendre cette artère plus apaisée et accueillante, par exemple par une requalification permettant de limiter le passage des camions.

## Favoriser les déplacements doux et en commun

- Aménagement de **zones de rencontre** dans les quartiers Berkem, Saint Maur et Botanique
- Etude avec la municipalité de Lille d'une **mise en relation des navettes** entre La Madeleine et le Vieux Lille
- Mise en place d'un plan sur six ans de **développement des voies cyclables** en lien avec une offre plus large de transports en commun, notamment par la généralisation des zones 30 et contre-sens cyclistes
- Création de **nouvelles pistes sécurisées** pour relier les quartiers entre eux à vélo et à pied et offrir un meilleur accès aux communes limitrophes
- Extension des **stations de vélo en libre-service** et large développement de garages à vélos sécurisés
- Création d'une **passerelle sur la friche SNCF** pour y favoriser les déplacements doux.